



Fédération
Française de
Cardiologie

UN CŒUR QUI VA,
LA VIE QUI BAT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021



SOMMAIRE

Édito croisé

04

—

2020-2021 en un clin d'œil

06

—

La gouvernance

08

—

Les réseaux de la FFC

12

—

Les grandes missions de la FFC

16

—

Résultats financiers

28

INTERVIEW CROISÉE



Aline Carré
Déléguée nationale
de la Fédération Française
de Cardiologie



Pr. Alain Furber
Président de la Fédération
Française de Cardiologie
Cardiologue

Assurer la continuité de nos missions dans un contexte d'incertitude sanitaire

Après avoir adapté notre mode de fonctionnement et d'action à une situation sanitaire imprévisible, tant par son ampleur que par son évolution, nous avons compris que de toute évidence, il nous faudrait poursuivre nos efforts et faire preuve de toujours plus de créativité pour traverser cette crise et maintenir notre action auprès des citoyens.

Quel bilan tirez-vous de l'exercice 2020-2021 ?

Alain Furber : Il s'agit sans nul doute de la période la plus complexe que notre fédération a traversé ces dernières années. Nous avons à la fois mis en place des actions nouvelles, nous permettant de nous adapter à la crise sanitaire, mais dans le même temps, il nous fallait envisager l'avenir et définir une façon de piloter nos actions dans un contexte d'incertitude durable.

Aline Carré : C'est l'année des premières ! Avec la diffusion sur Facebook et Zoom, à l'occasion de la Semaine du Cœur, de 4 webinaires gratuits sur les gestes qui sauvent et la mort subite, la recherche, les risques cardiovasculaires et le cœur des femmes. Cette année, nous avons aussi créé une subvention pour des projets de recherche sur la thématique infectieuse, permettant de soutenir des projets dédiés aux complications cardiovascu-

laires liées à la COVID-19. Par ailleurs, de nouveaux formats ont été développés, sous la forme d'un partenariat avec Radio France permettant de créer la 1^{re} émission radio « C'est ma santé », diffusée à une heure de grande écoute à 20h30. Enfin, la FFC a lancé sa première série de podcasts intitulée « Un cœur qui va, la vie qui bat », en co-production avec Radio France et disponible en ligne sur notre site et via les plateformes de diffusion Acast, Spotify, Applecast & Deezer.

Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre du renouvellement des confinements et des contraintes dues à la crise sanitaire qui perdure ?

Alain Furber : Après une phase d'adaptation de notre organisation à travers la France, que je salue à nouveau, nous sommes rentrés en quelque

sorte dans le dur, avec une crise sanitaire qui a joué les prolongations. Cela n'a pas été évident car le second confinement, pendant l'automne 2020, puis les mesures de précaution sanitaire qui ont suivi ont impacté la conduite de nos missions sociales et de prévention sur le terrain. Les Parcours du Cœur n'ont en effet pas pu se tenir en présentiel, et avec des Clubs Cœur et Santé fermés, il a été impossible de poursuivre notre travail de proximité auprès de la population.

Aline Carré : De toute évidence, nous devons trouver une alternative afin d'assurer la continuité de nos actions de prévention, notamment pour que chaque femme et homme retrouve le plaisir d'une activité physique régulière. Grâce à la mobilisation de nos bénévoles, nous avons pu créer la première édition des Parcours du Cœur connectés qui a permis de dépasser collectivement et symboliquement la distance jusqu'à la Lune !

Vous avez ainsi fait preuve de beaucoup de créativité cette année, qui s'est aussi retrouvée dans une nouvelle identité visuelle et sonore. Par quoi la FFC a-t-elle été motivée ?

Alain Furber : La création d'une nouvelle identité visuelle et sonore était une nécessité pour nous permettre de gagner en impact et en cohérence sur tous nos dispositifs de communication, et ce pour toutes les régions. Privé de la possibilité d'aller au contact du public pendant de longs mois, le lancement de notre nouveau site internet, modifié sur le fond et sur la forme afin de redonner un accès facile à une information pertinente et sourcée, a été une pièce majeure de notre dispositif d'information et de prévention à distance. Cette nouvelle identité sonore, pensée sur le tempo idéal de 100 battements par minute pour pratiquer un massage cardiaque, nous permet d'autre part de promouvoir l'importance des Gestes qui sauvent.

Aline Carré : Notre nouveau logo fait partie d'une véritable identité à 360. Il est plus ouvert, chaleureux, vibrant et animé. Il témoigne d'une nouvelle dynamique et de notre volonté de se placer au service de tous, à travers tous les canaux. Il a justement été conçu pour être décliné sur tous nos supports de communication, audios et vidéos, au niveau national et local. Notre site web a également été transformé et décliné pour les 27 sites régionaux associés afin d'offrir à chaque région un espace d'expression pour valoriser son actualité et ses initiatives locales. Enfin, de nombreux outils ont été actualisés à la nouvelle charte.

Quelles sont vos ambitions pour l'exercice 2021-2022 ?

Alain Furber : Je crois que tous les bénévoles de la FFC ont à cœur de pouvoir retrouver le public, d'organiser à nouveau des événements de prévention sur le terrain. Nous allons donc relancer nos activités et services à la population au niveau local, via nos Associations Régionales et Clubs Cœur et Santé, tout en maintenant la dynamique d'innovation qui nous a permis d'adapter nos actions emblématiques de la FFC tels que les Parcours du Cœur. Sur le plan interne, nous allons également poursuivre le travail de modernisation de nos statuts et de notre règlement intérieur afin qu'il puisse être ensuite déployé au sein de nos Associations Régionales.

Aline Carré : Nous allons aborder le futur exercice avec un projet de communication externe ambitieux puisque notre campagne nationale de sensibilisation, dédiée aux facteurs de risque cardiovasculaires, sera déclinée sur deux années. Ce sera également l'opportunité de proposer au public un nouveau test en ligne d'évaluation du risque cardiovasculaire avec de nouvelles fonctionnalités dont la possibilité de comprendre et mesurer comment agir pour mieux prendre soin de son cœur.

Quels messages souhaitez-vous transmettre ?

Alain Furber : Je veux tout d'abord redire toute ma gratitude aux bénévoles et ma profonde reconnaissance pour leur capacité de mobilisation pendant la période extrêmement difficile que nous avons affrontée. Notre activité, bien que lourdement impactée par les confinements successifs, a pu être maintenue sous d'autres formes grâce à leur énergie et leur investissement. Et je le rappelle, c'est un engagement et une responsabilité que nous portons à la fois auprès de nos concitoyens mais aussi vis-à-vis de nos partenaires institutionnels, soutiens publics et privés, et nos bienfaiteurs que je veux remercier chaleureusement. Leur générosité permet à la FFC de mener activement ses missions et le financement de projets de recherche majeurs pour prévenir et lutter contre les maladies cardiovasculaires.



2020-2021 EN UN CLIN D'ŒIL

Les faits marquants

Septembre 2020

La FFC met à la disposition de ses bénévoles **un livret d'accompagnement** permettant de faire le point régulièrement sur les règles sanitaires et le cadre législatif encadrant la reprise de ses activités.

Du 24 au 29 septembre 2020

La FFC invite, à l'occasion de la **Semaine du Cœur**, à découvrir **4 webinaires gratuits** diffusés sur Facebook et sur Zoom : *Gestes qui sauvent et mort subite* (24/09) ; *La recherche* (25/09) ; *Les risques cardiovasculaires* (28/09) ; *Le cœur des femmes* (29/09).

Septembre à décembre 2020

La FFC construit sa nouvelle identité visuelle et son nouveau site Internet.

Du 23 novembre au 13 décembre 2020

La FFC appelle aux dons au travers de sa **campagne TV et réseaux sociaux #LaVieACoeur**



2020-2021

La FFC poursuit **l'expérimentation de son pack RH**, avec la mise en place de coordonnateurs régionaux afin de développer les actions locales.

2 janvier 2021

La FFC lance sa **nouvelle identité visuelle et sonore** pour gagner en impact et en cohérence pour tous ses dispositifs de communication.

29 janvier 2021

La FFC vote en AG la **modernisation de ses statuts et du règlement intérieur**, pour répondre à l'évolution de son environnement et de ses ambitions.

Février 2021

La FFC **refond l'appel à projets de recherche** pour mieux attirer les talents et faire progresser la recherche cardiovasculaire.



Mars-juin 2021

La FFC prépare sa **campagne « Osez agir ! »** avec le lancement de l'enquête de **l'Observatoire du Cœur des Français « Les Français et les Gestes qui sauvent »** et la refonte de la **brochure « Apprenez les gestes qui sauvent »** avec le soutien de la DGS.



Avril – mai 2021

La FFC met à disposition **des brochures** (alimentation, tabac, cœur de femmes...) avec le soutien de la DGS.



11 mai 2021

La FFC lance son **nouveau site Internet**, réorganisé sur le fond et la forme pour gagner en attractivité auprès d'un public plus jeune, et décliné pour ses 27 sites régionaux associés.

28 mai 2021

La FFC lance la **1^{re} émission France Info « C'est ma santé »**, dédiée à la santé cardiovasculaire – dont celle des femmes – diffusée à une heure de grande écoute, à 20h30, en partenariat avec Radio France.

11 juin 2021

La FFC présente **sa charte fédérale** qui régit les relations entre les Associations Régionales et le siège national.

19 juin 2021

La FFC lance sa **1^{re} série de podcasts intitulée « Un cœur qui va, la vie qui bat »**, en co-production avec Radio France.

Les chiffres clés



Épidémiologie

15

millions de personnes hypertendues en France

5

millions de Français ne savent pas qu'ils sont hypertendus

Les maladies cardiovasculaires :

400

morts par jour

1^{re}

cause de mortalité chez les femmes de tous âges et les hommes de plus de 65 ans

Cœur de femmes

1^{re} cause de décès chez les femmes

Les maladies cardiovasculaires tuent **6 fois plus** que le cancer du sein

Un impact du tabagisme et du diabète plus important chez les femmes :

+25 % et +50 % de surrisque de maladie vasculaire

Incidence des infarctus en augmentation dans les populations les plus jeunes :

+19 % avant 65 ans entre 2008 et 2013

+5 % par an entre 45 et 54 ans



Recherche

47

projets

pour un montant total de

2,6 M€

Les jeunes chercheurs représentent en moyenne :

50 % du nombre de soutiens
35 % des montants attribués



Ancrage régional

8 130

adhérents*

260

Clubs Cœur et Santé

partout en France :

300 cardiologues et **2 000** bénévoles

Malgré le contexte sanitaire, création de **3 nouveaux Clubs** (Taillan-Médoc, Bain-de-Bretagne, Chartres-de-Bretagne)

27

associations régionales

284 000 €

versés par la FFC

en soutien aux Associations Régionales

*Des chiffres en baisse vs les années précédentes en raison du contexte COVID et du fait que les Clubs n'ont pas pu mener leurs activités de manière normale



Prévention

Les Parcours du Cœur connectés

1^{re} opération nationale de prévention

Près de

440 000

kilomètres parcourus collectivement, soit plus que la distance Terre-Lune

Participation de **20 Associations Régionales** et

147 Clubs Cœur et Santé

Webinaires de la semaine du cœur

Participation totale aux **4 webinaires de la semaine du cœur** :

1 807

participants

Gestes qui sauvent et mort subite :

579 participants

La recherche :

315 participants

Les risques cardiovasculaires :

543 participants

Le cœur des femmes :

370 participants



LA GOUVERNANCE

Créée en 1964 et reconnue d'utilité publique depuis 1977, la Fédération Française de Cardiologie est pilotée par un conseil d'administration, un bureau et cinq commissions permanentes.

L'exercice 2020-2021 a vu l'arrivée d'un nouveau membre au sein du bureau FFC : Mme Loan Vo Duy en remplacement d'Alexandre Cachia décédé en juillet 2020.

Le Conseil d'administration

Il a été élu par l'Assemblée Générale le 21 juin 2019 pour 4 ans. Au 30 juin 2021, il se compose de :

Seize membres élus par et parmi les Présidents d'Associations régionales de Cardiologie (AC)

- Pr. Victor Aboyens
- Pr. Denis Angoulvant
- Pr. Frédéric Anselme
- Pr. Bernard Citron
- Pr. Yves Cottin
- Pr. Jean-Claude Deharo
- Pr. Hervé Douard
- Pr. Jean Ferrières
- Pr. Alain Furber
- Pr. Gérard Helft
- Pr. Jacques Machecourt
- Pr. Jacques Mansourati
- Pr. Patrick Messner-Pellenc
- Pr. Patrick Ohlmann
- Dr François Paillard
- Pr. Jean-Noël Trochu

Sept membres cardiologues

Deux sont élus par et parmi les cardiologues parrainant les Clubs Cœur et Santé (CCS), trois par et parmi les membres de l'Association de Cardiologie d'Île-de-France et deux par et parmi les membres des Associations de Cardiologie régionales hors Île-de-France.

- Dr Patrick Assya
- Dr Marie Moitry
- Dr Catherine Monpère
- Pr. Claire Mounier-Vehier
- Pr. Bernard Pierre
- Dr Jérôme Roncalli
- Pr. Jean-Michel Walch

Les administrateurs s'engagent à agir dans un esprit de diligence, d'indépendance et de loyauté.

Sept membres non-cardiologues élus par et parmi les membres non-cardiologues de la Fédération

- M. Gérard Boulard
- Mme Vanina Faure-Brac
- M. Joël Giraud
- M. Michel Guerin
- Mme Loan Vo Duy
- M. Bernard Villaret

Participent avec voix consultative au Conseil d'Administration :

- Le Président ou le représentant désigné à cet effet de la Société Française de Cardiologie
- Le Président ou le représentant désigné à cet effet du Collège National des Cardiologues Français
- Le Président ou le représentant désigné à cet effet du Collège National des Cardiologues des Hôpitaux Généraux
- Les Présidents en exercice de chaque Association régionale de Cardiologie membre, qui n'auraient pas été élus au Conseil d'Administration, peuvent assister aux réunions dudit conseil avec voix consultative. Peuvent également assister aux réunions du Conseil d'Administration et du Bureau, avec voix consultative, les Présidents d'honneur.

Le Bureau

Il est composé de 9 membres élus par le Conseil d'Administration :

- Pr. Alain Furber, Président
- Dr François Paillard, premier Vice-Président
- Pr. Jacques Mansourati, Trésorier
- Pr. Denis Angoulvant, Vice-Président
- Pr. Hervé Douard, Vice-Président
- M. Joël Giraud, Vice-Président
- Pr. Patrick Messner-Pellenc, Secrétaire général
- Mme Loan Vo Duy, Secrétaire générale adjointe
- Pr. Claire Mounier-Vehier, Présidente sortante



L'Assemblée générale

Elle comprend :

- Les Associations Régionales de Cardiologies adhérentes, représentées par leur responsable légal en exercice ou par toute autre personne, dont l'habilitation aura été notifiée au conseil d'administration
- Les membres actifs personnes physiques
- Les membres bienfaiteurs
- Les membres d'honneur
- Les cardiologues référents parrainant les Clubs Cœur et Santé.

La FFC a mis en place un Comité d'éthique dont la mission est d'assurer la bonne application de la Charte d'éthique et de déontologie. Celle-ci définit les engagements moraux régissant les rapports entre les membres de la FFC, notamment celui de participer activement aux travaux de la Fédération et de prévenir les conflits d'intérêt.

Le Comité d'éthique est composé de trois membres :

- M. Dominique Illien, Président, personne qualifiée extérieure
- Pr. Daniel Thomas, Président d'honneur de la FFC
- Pr. Paul Menu, Président de l'Association Régionale Poitou-Charentes

Tout membre de la FFC qui estime que la Charte d'éthique et de déontologie n'est pas respectée peut saisir le Comité d'éthique qui se chargera d'instruire la demande et d'adresser au Conseil d'administration ses éventuelles remarques.

Le Comité d'éthique

Les 5 commissions permanentes



Instances de travail entre les associations régionales et le niveau national, ces 5 commissions sont force de proposition auprès du Conseil d'Administration pour la mise en place de nouvelles actions impliquant tous les niveaux d'engagement et de décision de la structure, élus, bénévoles et salariés.



La commission Scientifique

Présidée par le **Pr. Denis Angoulvant**

Composée de 16 membres bénévoles, cliniciens et chercheurs aux profils et parcours variés, elle se fixe pour objectifs de mieux prévenir et guérir les maladies cardiovasculaires, et de découvrir et former les talents de demain.

La Commission scientifique est chargée d'étudier et de sélectionner les travaux de recherche qui seront financés par la FFC. Cette fonction majeure de la Fédération en fait l'un des tout premiers financeurs privés, hors industrie pharmaceutique, de la recherche cardiovasculaire en France. Des moyens de plus en plus ambitieux sont alloués chaque année pour soutenir des projets innovants et prometteurs : 2,6 millions d'euros en 2021 pour 47 projets sélectionnés.

Les allocations sont attribuées en fonction de la valeur scientifique des projets, de la pertinence de leur théma-

tique et de la faisabilité de la réalisation. La commission veille à être équitable entre les 7 thèmes principaux de la recherche en cardiologie :

- Maladies coronaires et athérosclérose
- Troubles du rythme et de la conduction
- Insuffisance cardiaque et myocardiopathies
- Maladies des valves et de l'aorte
- Facteurs de risque et prévention
- Cardiopathies congénitales
- Maladies cardiovasculaires des femmes.

La commission participe aussi à développer une vision et une réflexion stratégique pour :

- Accroître la visibilité de la FFC en tant qu'acteur majeur du soutien à la recherche auprès de la communauté médico-scientifique
- Valoriser les projets de recherche auprès de l'ensemble de nos publics
- Développer une politique « grands projets » ambitieux et de grande envergure
- Poursuivre une politique de Recherche à la mesure des ambitions de l'association.



La commission Gestes Qui Sauvent

Co-présidée par le **Pr. Gérard Helft** et **Michel Neyrat**

La commission Gestes Qui Sauvent est composée de 30 membres représentants des Associations Régionales et des Clubs Cœur et Santé, salariés de la FFC et personnes qualifiées extérieures. Cette commission est chargée de sensibiliser et d'initier la population aux gestes d'urgence face à un arrêt cardiaque. Pour pérenniser cette dynamique la Commission Gestes Qui Sauvent s'engage à être au cœur de la prévention.

Ses principaux derniers travaux menés ont été :

- Le recensement des secouristes dans les Associations Régionales et les Clubs et de leurs besoins
- La réflexion sur une habilitation (SST) ou convention (sécurité civile) pour que la FFC puisse former ses bénévoles et le suivi du dossier de demande d'habilitation
- Les travaux pour la création d'une équipe pédagogique nationale
- D'être partie prenante de la construction de la campagne « Osez agir ! » au travers de la mise en place de l'enquête de l'Observatoire « Les Français et les Gestes qui sauvent » et de la conception de la brochure « Apprenez les gestes qui sauvent »
- Le partage de bonnes pratiques avec l'exemple de la ville de Cannes.



La commission AC-CCS-Patients

Co-présidée par le **Pr. Patrick Messner-Pellenc** et **Joël Giraud**

La Commission AC-CCS-Patients est composée de 31 membres responsables ou chargés de comptabilité de Clubs Cœur et Santé, délégués régionaux, présidents et trésoriers de 17 AC, salariés du siège de la FFC ou en région, bénévoles.

Cette commission a été créée dans le but de favoriser l'investissement des engagés dans l'action et développer notre réseau ainsi que partager les bonnes pratiques des uns et des autres pour les diffuser.

Avec la crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an, le Pr. Alain Furber a demandé début 2021 à la Commission AC-CCS-Patients d'étudier toutes les pistes envisageables permettant aux CCS de reprendre leurs activités en toute sécurité pour nos adhérents et dans le respect des consignes gouvernementales. Un pack de rentrée

a ainsi été travaillé afin de répondre au mieux aux besoins et attentes de chacun.

Les principaux sujets traités au cours des réunions organisées par la commission AC-CCS-Patients en 2020/2021 étaient :

- Contenu du kit visibilité et communication 2020/2021
- Mise en place de 3 groupes de travail : Base Cardio Régions, Valorisation des contributions volontaires et Guide pratique
- Impact et adaptation des Clubs au contexte COVID-19 et remontées du terrain des difficultés, questionnements rencontrés
- Mise en place d'un recensement des encadrants des CCS et de leurs diplômés dans le cadre d'une réflexion sur le sport-santé et le sport sur ordonnance
- Élaboration d'une proposition aux instances d'aide à la reprise post Covid des Clubs
- Validation du cahier des charges du module sur la valorisation des contributions volontaires au sein de la Base Cardio Régions
- Participation à la construction de nouveaux supports de communication sur les Clubs Cœur et Santé
- Lancement des travaux sur la stratégie bénévolat.



La commission Parcours du Cœur

Co-présidée par le **Dr François Paillard** et **Joël Giraud**

La Commission Parcours du Cœur est composée de représentants des Associations Régionales et des Clubs cœur et Santé et de salariés de la FFC. Elle a pour but d'assister et d'accompagner l'événement phare de la FFC que sont les Parcours du Cœur qui constituent la plus grande opération de prévention-santé de France. Ils se déclinent selon 3 formats différents pour toucher le grand public, les scolaires et les entreprises.

Cette année, les principaux travaux menés par ses 21 membres comprennent :

- Participation à la refonte de l'identité visuelle des Parcours du Cœur
- Travail sur les nouveaux kits des Parcours du Cœur avec l'idée de favoriser les éléments pédagogiques et durables
- Participation à la mise en place des Parcours du Cœur connectés et réflexion sur leur pérennisation au-delà du COVID
- Développement de nouveaux supports pour faciliter le passage à l'action des organisateurs
- Réflexion sur le partenariat avec les FitDays en vue d'améliorer le lien avec les Parcours du Cœur existant sur le territoire et la visibilité de la FFC sur l'événement.



La commission Cœur de Femmes

Co-présidée par le **Dr Catherine Monpère** et **Loan Vo Duy**

La commission Cœur de Femmes est composée de 21 membres (6 salariés de la FFC, 8 médecins pluridisciplinaires et 6 non-médecins dont 1 spécialiste en santé publique) pour plus d'efficacité afin d'assurer une meilleure prise en charge globale de la problématique Cœur de Femmes.

L'objectif de cette Commission est d'informer et sensibiliser le grand public pour améliorer la prise en charge en prévention primaire et secondaire en prenant en

compte les spécificités chez les femmes à toutes les étapes de leur vie.

La Commission Cœur de Femmes a lancé cette année les projets suivants :

- Création de fiches FFC sur les facteurs de risques de maladies cardiovasculaires dont des fiches sur le risque cardiovasculaire spécifique à la femme et sur les différentes étapes de leur vie
- Élaboration d'un programme éducation thérapeutique (ETP) pour les femmes
- Refonte totale et diffusion large de la brochure Cœur de Femmes
- Partenariat FFC / Alliance contre le tabac (ACT) avec la co-construction d'une conférence de presse « Tabac et Cœur des femmes » le 27 mai 2021



LES RÉSEAUX DE LA FFC

En région

La FFC compte 27 Associations Régionales sur tout le territoire, et regroupe plus de 8 000 adhérents

Leurs missions principales sont :

- d'informer et d'éduquer le public en vue de la prévention des maladies cardiovasculaires
- d'apporter une aide à la réadaptation et à la réinsertion des personnes atteintes de pathologie(s) cardiovasculaire(s) ou à risque dans leur vie sociale grâce à la création et la coordination des 260 Clubs Cœur et Santé
- d'organiser des initiations aux Gestes Qui Sauvent auprès du grand public.

Un nouveau pack RH

Le siège de la FFC a développé un nouveau pack RH courant 2019. Il s'agit d'une expérimentation sur 3 ans visant à mettre à disposition des régions un coordonnateur salarié détaché du siège pour renforcer les liens et soutenir les équipes localement, en les déchargeant notamment des obligations administratives qui pèsent sur les associations. Six postes ont été ouverts depuis le début de ce programme, dont 3 sur l'exercice 2020/2021.



“ Ce poste de coordonnatrice comporte différentes facettes. Il doit répondre aux besoins de la région et ses spécificités. Cependant, dans n'importe quelle région, le coordonnateur doit faire preuve d'écoute et avoir un sens aigu de la médiation. Notre rôle est de faciliter les échanges et comprendre les besoins et les attentes de chacun, pour atteindre une harmonie afin de valoriser les actions en faveur de la santé cardiovasculaire.

À ce jour, les attentes en région Picardie et Haute-Normandie sont de soutenir et d'accompagner les Clubs dans leurs missions et leurs démarches administratives qui sont de plus en plus exigeantes. Depuis la crise du COVID, les responsables de Clubs et leurs bureaux doivent faire face à un chamboulement dans leurs habitudes. S'adapter aux nouvelles directives ministérielles tout en ne perdant pas leur enthousiasme et leur motivation face à la baisse conjoncturelle du nombre d'adhérents. Avant tout, le coordonnateur est là pour encourager et dynamiser les Clubs et démarrer une nouvelle année dans les meilleures conditions.

Pour les régions Picardie et Haute-Normandie, je souhaite valoriser les actions des Clubs et les capitaliser afin de les partager aux autres Clubs qui le souhaiteraient. Encourager aussi les temps d'échanges entre les différents responsables de Clubs afin qu'ils puissent se soutenir dans leurs responsabilités. Créer également des outils simples, clés de lecture, fiches de procédure afin de faciliter l'utilisation des outils numériques tels que la Base Cardio/Régions. Et enfin, offrir de la visibilité à nos Clubs afin de faire connaître leurs missions et leurs actions au grand public. ”

Natali Chantrieux, Coordonnatrice des AC Haute-Normandie et Picardie, arrivée en mai 2021

Les e-Journées nationales 2021 de la FFC, une nouvelle expérience jugée positive

Près de 200 participants se sont connectés, en fin de journée, du 17 au 19 mars 2021, à cette 1^{re} édition 100 % virtuelle des Journées nationales de la FFC, rendez-vous annuel incontournable qui réunit les responsables et bénévoles des CCS et des AC, ainsi que les membres du Conseil d'Administration et des Commissions de travail de la FFC.

Composées de deux conférences plénières dédiées à « La FFC en temps de COVID, un réseau mobilisé pour la santé des cardiaques » et aux « Gestes Qui Sauvent, un axe majeur pour la FFC ! », ces e-Journées proposaient également 3 sessions d'ateliers mêlant partage de bonnes pratiques et brainstorming sur la FFC de demain. Au total, 12 ateliers de thématiques riches et variées ont été animés et ont permis à chacun d'intervenir et de poser les questions qu'il souhaitait.

La qualité des interventions et des sujets pendant les conférences et les ateliers ont fait de cette édition un véritable succès.





Un nouveau pack d'équipements pour tous les Clubs et toutes les régions

Depuis 2017, les Associations Régionales de Cardiologie et les Clubs cœur et Santé reçoivent chaque année, un kit de mobilisation composé de plusieurs équipements permettant d'avoir une meilleure visibilité lors de leurs événements. En 2021, c'est un tout nouveau pack d'équipements, mettant à l'honneur la nouvelle identité graphique et le nouveau logo de la FFC, qui a été proposé. Composé d'éléments textiles pour les bénévoles accompagnés de différents éléments visuels et de goodies pour habiller les stands lors des manifestations, le contenu du kit a été travaillé avec les membres de la Commission AC-CCS-Patients afin de répondre au mieux aux besoins des AC et des CCS. Une vigilance particulière a été portée à la durabilité des équipements envoyés, en privilégiant des tee-shirts et casquettes en coton bio, une meilleure qualité des goodies et une fabrication en Europe.

Les webinaires 2021

Le 27 avril 2021, la FFC proposait un webinar consacré à la thématique **Cœur de femmes et tabac**, animé par les coprésidentes de la Commission Cœur de Femmes : le Dr Catherine Monpère et Mme Loan Vo Duy. Il était proposé, aux quelques 190 participants, trois interventions :

- « Femmes : un siècle de ciblage marketing de la part de l'industrie du tabac » par le Pr. Daniel Thomas
- « Tabagisme au féminin et maladies cardiovasculaires » par le Dr Lisa Richard
- « Les points-clé pour arrêter de fumer » par le Dr Carine Voyer

Le 17 juin 2021, ce fut au tour du **sport sur ordonnance** d'être traité à l'occasion du webinar « L'activité physique : un médicament à prescrire à tous » animé par le Pr. Alain Furber, Président de la FFC, et le Dr François Paillard, 1^{er} Vice-Président de la FFC. Plus de 350 personnes ont participé à ce webinar, au programme riche :

- « Les bienfaits de l'activité physique dans les maladies chroniques » par le Pr. François Carré
- « Le projet « On y va » pour faciliter la pratique d'une activité physique aux malades chroniques » par le Dr Pierre Caillault
- « Les Clubs Cœur et Santé, des acteurs engagés pour l'activité physique des malades chroniques » par Mme Séverine Bourquin



PLEIN PHARE SUR...

Les nominations régionales 2021

Les priorités à mettre en œuvre pour...



... Annette Belin, cardiologue à la retraite et nouvelle présidente de l'AC de Basse-Normandie

« Je suis particulièrement convaincue de l'importance de l'activité physique dans le traitement des maladies cardiovasculaires et dans la prise en charge des patients à risque. Les Clubs Cœur et Santé jouent un rôle de lien social important. En ces temps difficiles, avec leur fermeture pour raisons sanitaires, nous devons mener, au sein de notre région très rurale, une réflexion sur des solutions d'exercice guidé à distance. Nous avons en Basse-Normandie une bonne expertise dans le domaine de la télémédecine, avec le Suivi Clinique À Domicile (SCAD) des insuffisants cardiaques. Nul doute que des solutions pourront être intégrées aux CCS. Cette réflexion devra se faire avec la FFC, en particulier pour des raisons d'assurance. Rapidement, nous allons finaliser l'ouverture de nouveaux Clubs afin de mailler notre région, en favorisant leur ouverture dans des établissements de santé publics ou privés de proximité pour limiter les contraintes financières. »



... Pascal Defaye, cardiologue-rythmologue au CHU de Grenoble Alpes et nouveau président de l'AC des Alpes

« Nous voulons étendre le maillage sur notre territoire alpin et renforcer nos CCS déjà existants. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous souhaitons reprendre et accroître les Parcours du Cœur, afin de sensibiliser, dans les écoles, les jeunes générations à la prévention. Et enfin, lutter contre la mort subite en développant des initiations aux Gestes Qui Sauvent, et aussi pérenniser les actions initiées par le Pr. Jacques Machecourt, à savoir la mise à disposition des défibrillateurs semi-automatiques dans les lieux éloignés de notre région tels que dans les refuges de montagne. »



LES RÉSEAUX DE LA FFC

Avec ses partenaires

ACT-Alliance contre le tabac

La campagne « S'affirmer sans fumer »

À l'occasion de la Journée Mondiale sans Tabac, le 31 mai 2021, l'ACT-Alliance contre le tabac lançait, avec le soutien de la commission Cœur de Femmes de la FFC et l'implication importante du Pr. Daniel Thomas, une nouvelle campagne sur les risques du tabagisme féminin et l'urgence de s'en libérer. « S'affirmer sans fumer » est une campagne nationale qui s'inscrit dans la politique de dénormalisation du tabac avec un objectif très clair de mieux faire connaître les spécificités du tabagisme féminin et ses conséquences sur les risques cardiovasculaires. La campagne était articulée selon 3 temps forts :

- Un 1^{er} spot diffusé le 31 mai et porté par Wendie Renard, capitaine de l'équipe de France de football féminin, championne du monde, femme libre et fière de n'avoir jamais fumé
- Un 2nd spot diffusé le 2 juin au travers duquel la YouTubeuse et entrepreneuse, Marie Lopez, plus connue sous le nom d'Enjoy Phoenix, se confie sur sa libération du tabac, en tant qu'ancienne fumeuse
- Une collaboration tout au long du mois de juin avec des influenceuses qui invitaient leur communauté à les rejoindre lors de lives sur Instagram pour échanger sur la thématique « femmes et tabac ».



« Cette campagne dénonce le ciblage spécifique des femmes par l'industrie du tabac, qui dure depuis plusieurs décennies en toute impunité mais avec combien de victimes ? Notre objectif est de montrer à tous que le tabac n'est pas un produit comme les autres et que ses conséquences dépassent le seul cadre sanitaire. Nous en sommes tous les victimes (enfants, femmes, environnement...) et il est indispensable de lui rendre son vrai visage (maladie, mort, appauvrissement, catastrophe environnementale...) pour nous en débarrasser ! »

Dr Loïc Jossier, président d'ACT-Alliance contre le tabac

La FFC est fière, en tant que membre fondateur de l'ACT, d'avoir fait campagne ensemble, le tabac étant notre ennemi commun.



L'INDUSTRIE
DU TABAC
N'A JAMAIS
VOULU D'UNE
FEMME LIBRE.

Cette année encore,
le cœur de 20 000 femmes
craint de battre.

RTE, gestionnaire du Réseau de Transport et d'Électricité français



Un nouveau partenariat

Une convention de mécénat entre la FFC et le service de Santé au Travail de RTE a été signée le 23 juin 2021, à l'occasion d'une rencontre entre le Pr. Alain Furber, président de la FFC, et Mme Sophie Moreau-Follenfant, membre du directoire de RTE, directrice générale du Pôle Transformation Environnement Salariés.



« RTE, dont la mission fondamentale est d'assurer à tous ses clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre, a mené des études internes qui ont montré un fort taux d'obésité et de sédentarité parmi le personnel.

En conséquence, la lutte contre les maladies cardiovasculaires a été inscrite au plan RSE 2022-2024 « Pour qu'à chaque seconde, notre santé compte ! »

Mme Sophie Moreau-Follenfant

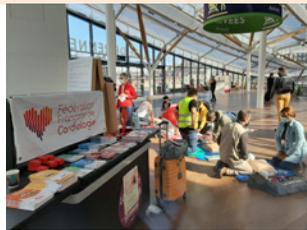
Les objectifs de la convention FFC-RTE comprennent :

- Un don annuel de 20 000 € en tant qu'engagement aux côtés de la FFC pour mener à bien ses combats
- L'organisation de **Parcours du Cœur Entreprises** tous les ans dans les 7 régions référentes chez RTE et de **démarches de prévention à destination des 9 000 salariés de RTE et de ses prestataires sur l'ensemble du territoire**
- La mise en relation des AC et CCS de la FFC et des entités régionales RTE afin de développer des conventions régionales au plus proche des besoins de chacun. Ainsi, RTE pourra notamment prêter des locaux, donner du mobilier ou encore mettre à disposition ses 4 000 salariés « Sauveteurs Secouriste du Travail » pour mener des démarches de sensibilisation aux « Gestes qui Sauvent »
- Des attentes en matière de recherche sur le « coût cardiaque » des efforts des salariés sur le terrain.

La SNCF

Une opération organisée par la région Bretagne au sein de la gare SNCF de Rennes

À l'occasion de la Journée mondiale du cœur, la FFC-Bretagne et la SNCF ont organisé une journée d'action dans le hall de la gare de Rennes le mercredi 29 septembre 2020. L'événement avait pour objectifs de sensibiliser le grand public aux maladies cardiovasculaires en informant sur les facteurs de risque grâce à des ateliers ludiques, et d'initier aux gestes qui sauvent avec l'encadrement de professionnels formés. Les utilisateurs de la gare ont pu, en attendant leur train, s'exercer à masser et défibriller sur des mannequins. Des infirmières étaient également présentes pour sensibiliser à l'hypertension et initier les participants à l'automesure avec des appareils. Grâce à une cible géante, les utilisateurs ont enfin pu identifier leurs facteurs de risque et bénéficier de conseils de professionnels pour agir au quotidien.



MGEN

La FFC s'est associée aux FitDays MGEN en y intégrant un Parcours du Cœur famille

Les FitDays MGEN, qui encouragent l'activité physique, ont été organisés de mai à juillet 2021 dans différentes villes-étapes. À chaque étape, est implanté un village sport santé proposant des ateliers sur la citoyenneté, la sécurité routière, l'hydratation etc. dont celui de la FFC sur la prévention santé à destination des enfants, ayant pour objectif d'aborder les moyens de prévenir les accidents cardiovasculaires.



En fin de journée, lors de chaque étape, est également organisé un « Parcours du Cœur en famille » donnant l'occasion de faire du sport en famille dans le cadre d'un aquathlon :

- Chaque équipe est constituée d'un enfant et d'un parent
- L'enfant nage 20 m dans la piscine du FitDays, puis passe le relais à son coéquipier qui marche ou court 1 km
- L'enfant, qui se sera changé entre temps, et le parent se rejoignent et terminent main dans la main le parcours jusqu'à la ligne d'arrivée.

En parallèle, les FitDays invitent le(s) Clubs Cœur et Santé proche(s) d'une étape à être présent(s) s'il(s) le désire(nt). Une belle occasion pour diffuser les messages de la FFC et faire découvrir les Clubs ! Cela représente une belle visibilité et une bonne opportunité de diffuser les messages de la FFC.

Courant juin 2021, ce ne sont pas moins de 16 villes-étapes qui se sont prêtées au jeu des centaines de familles qui ont participé aux Parcours du Cœur en famille.

AÉSIO



La FFC et le Groupe AÉSIO mettent le cœur des femmes à l'honneur

À l'occasion de la Journée mondiale du cœur du 29 septembre 2020, le Groupe AÉSIO et la FFC ont pris conjointement la parole pour sensibiliser sur les risques cardiovasculaires accrus chez les femmes, les spécificités des symptômes et les conséquences à moyen et long terme sur leur santé. Le Groupe AÉSIO, engagé pour une meilleure prise en compte des enjeux de santé des femmes, a en effet décidé d'apporter son soutien à la Commission Cœur de Femmes de la FFC au travers de son projet #SantéAuFéminin. Ce programme a pour ambition de sensibiliser et d'informer le grand public et les professionnels de santé sur les problématiques de santé au féminin. Dans le cadre de ce projet, le Dr Catherine Monpère et Mme Loan Vo Duy ont apporté leur témoignage sur les facteurs de risques cardiovasculaires spécifiques aux femmes, l'enjeu du retard d'alerte et de diagnostic si fréquent, le peu de prescription de réadaptation cardiaque, ainsi que sur les conséquences graves qui peuvent en résulter. Cette prise de parole a été aussi l'occasion de revenir sur les nombreuses idées reçues concernant l'infarctus chez la femme, de rappeler les règles d'or en matière de prévention et de présenter les actions des CCS. Ces témoignages ont été diffusés, sous forme de 12 capsules vidéo et d'infographies, sur les sites Internet et réseaux sociaux des mutuelles du Groupe AÉSIO et de la FFC.



“ Déconstruire les idées reçues autour des maladies cardiovasculaires qui constituent la première cause de mortalité chez les femmes, y compris les femmes jeunes, en France est primordial pour accroître la prise de conscience, améliorer la qualité des soins et ainsi agir pour un système de santé plus équitable. Le Groupe AÉSIO est engagé depuis plusieurs années dans le cadre d'actions de sensibilisation à destination des femmes comme la campagne de dépistage du cancer du sein courant Octobre Rose. Ce partenariat avec la FFC est essentiel pour tenir notre rôle sur les enjeux de santé au féminin en alertant sur cette situation d'urgence que sont les maladies cardiovasculaires chez les femmes. ”

Elodie Lévy, Responsable Prévention Promotion de la Santé du Groupe AÉSIO



LES GRANDES MISSIONS DE LA FFC

Depuis 60 ans, la FFC est l'acteur de référence pour la santé du cœur à tous les âges de la vie. Grâce au soutien de ses bienfaiteurs, et à l'engagement de ses cardiologues, de ses bénévoles, de ses partenaires et de ses salariés, la FFC se mobilise contre les maladies cardiovasculaires et encourage à prendre quotidiennement soin de son cœur, en agissant sur les leviers de la recherche, de la prévention et de l'accompagnement au quotidien.

La FFC se mobilise autour de 4 missions prioritaires :



Informer
les publics

Pour développer la prévention, la FFC diffuse des brochures, réalise des campagnes d'information et des actions de terrain en s'appuyant sur la force de son réseau et des professionnels de santé.



Sensibiliser
aux gestes
qui sauvent

Connaître les gestes qui sauvent est la meilleure manière d'augmenter les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque. La FFC et son réseau se mobilisent pour initier la population à cet acte citoyen.



Soutenir
la recherche

Avec 2,9 millions d'euros alloués et 47 projets de recherche soutenus en 2021, la FFC s'impose comme un acteur majeur du soutien à la recherche cardiovasculaire en France.



Accompagner
les personnes

Répartis dans toute la France, 260 Clubs Cœur et Santé proposent des activités physiques aux cardiaques en phase de réadaptation et les encouragent à adopter une bonne hygiène de vie.

*Un Cœur qui va,
la Vie qui bat!*



SOUTENIR LA RECHERCHE



Pr. Denis Angoulvant
Cardiologue, Professeur
des universités, Hôpital Trousseau
à Tours, Vice-président de la FFC
et Président de la commission
scientifique

“ Fidèle à ses priorités, la FFC, au travers de son comité scientifique, a financé, en 2020/2021, des projets de recherche ambitieux répondant aux grandes thématiques que sont la mort subite, la prévention des maladies cardiovasculaires, les cardiopathies congénitales, et nouvelle venue en 2021, les conséquences cardiovasculaires du COVID-19. Nous sommes particulièrement fiers de soutenir les projets du Pr. François Carré (Rennes) qui évalue les effets d'un entraînement physique individualisé sur les capacités physiques des collégiens français

et du Pr. Eloi Marijon (Paris) qui propose de mieux identifier les patients à haut risque d'arrêt cardiaque. Concernant les cardiopathies congénitales, la FFC finance l'étude du Pr. Jean-Benoît Thambo (Bordeaux) destinée aux patients porteurs de tétralogie de Fallot opérés. Par ailleurs, pour la première fois, la FFC a financé une cohorte nationale d'étude des patients atteints de myocardites aiguës, observés pendant la pandémie de COVID-19, coordonnée par le Dr Clément Delmas (Toulouse). Concernant les grands projets multi-équipes, nous avons notamment financé celui coordonné par le Dr Amal Aidoud (Tours) qui étudie les effets protecteurs du vaccin contre la grippe sur l'athérosclérose coronaire et ses complications graves. Cette année encore, la Commission scientifique s'est ainsi attachée à soutenir une diversité de sujets. Merci aux donateurs de la FFC qui, par leur générosité et leur engagement, contribuent au travers de ces financements à faire reculer le poids des maladies cardiovasculaires ! ”



LES BOURSES DE RECHERCHE

Bourse Grand projet

Identification de marqueurs protéiques impliqués dans l'effet athéroprotecteur du vaccin antigrippal



Dr Amal Aidoud, PH Service de Médecine Aiguë Gériatrique, CHRU de Tours – Membre de l'EA4245, Transplantation, Immunité, Inflammation (T2I), Université de Tours

L'intérêt scientifique pour la vaccination antigrippale et sa protection cardiovasculaire continue de croître. Les données cliniques renforcent progressivement un effet propre au vaccin, une action « infection-indépendante », sous-tendue par une action immunomodulatrice. Il existe, à ce jour, peu de données biologiques pour justifier la vaccination antigrippale comme mesure athéroprotectrice et élargir les options thérapeutiques actuelles.

L'équipe du Dr Aidoud a démarré, grâce au soutien de la FFC et de la Fondation de l'Avenir, un projet préliminaire portant sur la comparaison in vivo de l'effet de 2 vaccins antigrippaux sur le développement de l'athérosclérose chez la souris pro-athérogénique ApoE^{-/-}. Les premiers résultats ont montré un meilleur phénotype global de vieillissement chez les souris ApoE^{-/-} vaccinées avec une solution antigrippale et des plaques macroscopiquement de plus petites tailles sur les grosses artères par rapport aux souris témoins traitées avec une solution-véhicule.

L'équipe a identifié depuis 4 axes de recherche complémentaire :

1. Projet ATHEROGRIPPE : étudier l'effet des solutions vaccinales sur le développement de l'athérosclérose sur des modèles murins ;
2. Projet FLU-LIKE : identifier par analyse bio-informatique des séquences homologues entre les protéines de virus grippal et le protéome humain, et un lien avec les processus athérogéniques connus ;
3. Projet IVAMI : étudier l'effet du vaccin antigrippal sur le développement de l'athérosclérose chez les patients atteints d'angor stable ;
4. Projet NEUROFLU : caractériser l'effet des solutions vaccinales sur les marqueurs de neuro-inflammation sur modèles murins.

Projet soutenu à hauteur de 300 000 € sur 3 ans par la Fédération Française de Cardiologie.

Dotation de recherche

Étude du potentiel thérapeutique des canaux potassiques KATP dans l'hypertension artérielle pulmonaire



Dr David Montani, PU-PH de pneumologie, AP-HP, Hôpital de Bicêtre, Université Paris-Saclay, INSERM UMR_S999

L'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP) est une maladie progressive grave qui touche les petits vaisseaux sanguins des poumons et dont le principal symptôme est l'essoufflement à l'effort. Ces vaisseaux transportent le sang à partir du cœur vers les poumons, où il se charge en oxygène pour alimenter tout l'organisme. La prévalence de cette maladie est estimée à 15 à 25 cas par million d'habitants. Son évolution naturelle varie fortement d'un individu à l'autre, mais elle conduit à une insuffisance cardiaque droite responsable du décès du patient seulement quelques années après la déclaration de la maladie. De nombreux médicaments permettent de réduire les symptômes de l'HTAP. Cependant, aucun ne permet, à ce jour, un traitement complet de la maladie. Récemment des mutations dans les gènes ABCC8 et ABCC9 ont été retrouvées chez des patients atteints d'HTAP. Celles-ci induisent des modifications de la fonction de ces gènes.

Ce projet a pour objectifs de :

- déterminer le rôle de ces gènes dans la physiopathologie de l'HTAP ;
- d'explorer le potentiel thérapeutique d'une pharmacologie spécifique de ces gènes dans l'HTAP.

La réalisation de ce projet permettra non seulement d'accroître les connaissances de base sur les mécanismes de l'HTAP, mais fournira également des preuves sur le fait que cibler les ABCC8 ou ABCC9 pourraient être considérées comme de nouvelles cibles thérapeutiques pertinentes pour l'HTAP.

Projet soutenu à hauteur de 100 000 € sur 2 ans par la Fédération Française de Cardiologie.

Dotation de recherche

Stéatose hépatique et pathologie ischémique cardiaque



Dr Jean-Sébastien Silvestre,
Directeur de recherche, Paris
Centre de recherche cardiovasculaire –
INSERM UMRS 970

Les maladies du foie sont de plus en plus fréquentes en France, notamment en raison d'une mauvaise alimentation et d'un manque d'activités physiques. Parmi celles-ci, la stéatose hépatique, ou maladie du foie gras, est caractérisée par l'accumulation de graisse dans les cellules du foie qui peut évoluer vers la cirrhose ou le cancer. En plus des altérations de l'état du foie, la maladie du foie gras pourrait paradoxalement également affecter la fonction d'autres organes, et en particulier le cœur.

L'objectif principal de ce projet est de :

- démontrer, en utilisant des modèles expérimentaux, que la stéatose hépatique induit une altération de la fonction du cœur, après notamment un infarctus du myocarde ;
- comprendre comment le foie malade exerce son effet délétère sur le cœur.

À terme, ce projet pourrait améliorer la surveillance et la prise en charge des patients présentant une stéatose hépatique, en permettant notamment d'identifier les stades de progression de la maladie du foie qui seraient potentiellement dangereux pour le cœur des patients atteints. La démonstration que la diminution de l'altération du tissu hépatique peut améliorer la fonction du cœur pourrait ouvrir de nouvelles voies thérapeutiques ciblant le foie pour améliorer la santé cardiovasculaire. En d'autres termes, en traitant son foie, on pourrait guérir de son cœur.

Projet soutenu à hauteur de 100 000 € sur 2 ans par la Fédération Française de Cardiologie.

Programme impulsion - aide au démarrage

Impact de la nutrition postnatale sur la capacité des cardiomyocytes à proliférer



Dr Catherine Vergely, PU, Laboratoire de physiopathologie et épidémiologie cérébro-cardiovasculaires (PEC2) – Université de Bourgogne-Franche-Comté

Les premières semaines de vie peuvent être déterminantes pour orienter le poids corporel d'un individu, mais aussi son risque de développer une maladie métabolique ou cardiovasculaire à l'âge adulte. Les modèles animaux permettent d'étudier plus aisément ce phénomène appelé « programmation périnatale ». Des travaux réalisés par l'équipe du Dr Vergely, chez le rat et la souris, ont montré que lorsqu'on augmente leur apport nutritionnel pendant les 3 premières semaines après leur naissance, on induit lorsqu'ils sont adultes un surpoids, une insulino-résistance et une plus grande sensibilité du cœur face à certaines agressions. Ce modèle original de « suralimentation postnatale » (SAPN) chez le rongeur semble idéal pour étudier l'influence à long terme sur le cœur de modifications nutritionnelles précoces. L'hypothèse est que la SAPN réduirait le nombre de cellules cardiaques contractiles, les cardiomyocytes, dans les semaines qui suivent la naissance. Comme ces cellules, très spécialisées, sont ensuite incapables de se multiplier pour réparer les dommages constitués lors d'un infarctus, la réduction de leur nombre initial aurait un impact majeur sur la fonction cardiaque à l'âge adulte et la sensibilité du cœur aux lésions de l'infarctus du myocarde.

L'objectif de ce projet est de déterminer :

- si la suralimentation postnatale peut altérer la capacité des cardiomyocytes à se multiplier dans les quelques jours qui suivent la naissance, ce qui impacterait à long terme la quantité de cardiomyocytes qui constituent le cœur, et le rendrait plus vulnérable à l'infarctus ;
- si ces altérations sont liées à une augmentation du niveau de la mort cellulaire ou d'une diminution de leur capacité à se diviser.

Ce travail permettra de comprendre comment la nutrition dans les premières étapes de la vie peut influencer à long terme le risque de maladies cardiovasculaires et métaboliques et de confirmer que des perturbations nutritionnelles précoces ont un impact durable sur la santé cardiovasculaire des individus, et que des mesures de prévention appropriées appliquées précocement seraient utiles et nécessaires.

Projet soutenu à hauteur de 30 000 € sur 1 an par la Fédération Française de Cardiologie.

Subvention COVID

Registre multicentrique prospectif des myocardites aiguës adultes et pédiatriques en période COVID



Dr Clément Delmas,
Maître de conférences et PH – CHU
de Toulouse, service de cardiologie
Hôpital Rangueil

À ce jour, les effets du SARS-Cov2 sur le cœur et son rôle dans l'évolution de la COVID-19 sont mal connus. Alors que la mortalité secondaire à la COVID-19 est évaluée à moins de 10 %, elle semble être multipliée par 2 à 3 en cas d'atteinte cardiaque associée (toxicité directe du virus et/ou mécanismes pro-inflammatoires et pro-thrombotiques associés). Ce projet a pour objectifs, avec ce registre transversal réalisé en France en populations pédiatrique et adulte dans les services de cardiologie et de soins critiques, de permettre :

- d'évaluer la proportion des atteintes inflammatoires du cœur attribuable au SARS-Cov2 ;
- de mieux les définir en termes de présentation clinique et paraclinique mais également en termes de pronostic à court (30 jours) et long terme (1 an) comparativement aux causes classiques de myocardites aiguës.

La meilleure connaissance des atteintes cardiaques secondaires à la COVID-19 pourra aider la communauté médicale à mieux diagnostiquer et surveiller ces patients à risque de complications et de décès.

Projet soutenu à hauteur de 50 000 € sur 1 an par la Fédération Française de Cardiologie.



LES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE ACCORDÉS PAR LA FFC POUR 2020 - 2021

BOURSES MASTER 2

25 demandes / **17** accordées

Total : 340 000 €

SUBVENTIONS THÉMATIQUES

23 demandes / **5** accordées

Total : 250 000 €

AIDES AU DÉMARRAGE

27 demandes / **5** accordées

Total : 150 000 €

BOURSES MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

11 demandes / **8** accordées

Total : 250 000 €

DOTATIONS DE RECHERCHE

48 demandes / **10** accordées

Total : 1 000 000 €

GRANDS PROJETS

18 demandes / **2** accordées

Total : 600 000 €



INFORMER LES PUBLICS



Dr François Paillard

Cardiologue, Centre de prévention cardiovasculaire au CHU de Rennes, 1^{er} Vice-Président de la FFC et Président de la Commission Parcours du Cœur

“ Informer les publics sur les maladies cardiovasculaires et leur prévention constitue une des missions essentielles de la FFC. En 2020/2021, le contexte sanitaire de pandémie COVID a rendu plus difficile cette mission d’information.

Mais la FFC a su relever les défis, résultant des contraintes sanitaires, en réinventant certaines de ses actions emblématiques ! En effet, les Parcours du Cœur – en milieu scolaire, pour les familles ou les entreprises – ont été suspendus. Très rapidement, la FFC a mis sur pied des « Parcours du Cœur

connectés » qui ont rencontré un vif succès, permettant de comptabiliser collectivement près de 440 000 km parcourus par plus de 3 800 participants à titre individuel ou en équipe.

Nos nouvelles brochures d’information éditées par la FFC portant sur toutes les pathologies cardiovasculaires et leur prévention ont été mises à disposition en libre accès sur le site Internet de la FFC, et complètent toutes celles existantes qui ont été mises à jour. En parallèle, la FFC a proposé des webinaires d’information sur les gestes qui sauvent et la mort subite, la recherche, les risques cardiovasculaires ou encore le cœur des femmes.

Enfin, compte-tenu du succès grandissant que rencontrent les formats podcasts, la FFC a lancé sa 1^{re} série de podcasts, intitulée « Un cœur qui va, la vie qui bat », à destination du grand public, enregistrée en coproduction avec Radio France et diffusée sur le site de la FFC et via les plateformes de diffusion Acast, Spotify, Applecast & Deezer. ”

ÉVÈNEMENTS EMBLÉMATIQUES DE LA FFC

Semaine du Cœur 2020

**4 webinaires en direct,
plus de 1 800 participants**



À l'occasion de la Semaine du Cœur, organisée autour de la journée internationale du cœur du 29 septembre 2020, la FFC a invité à voir ou à revoir ses conférences en ligne gratuites diffusées sur Facebook et sur Zoom. Les thèmes de ces webinaires comprenaient :

- **Les gestes qui sauvent et la mort subite** : webinaire animé par le Pr. Patrick Messner-Pellenc. Celui-ci abordait les principes généraux des gestes qui sauvent, la base nationale des défibrillateurs Géo'DAE, les gestes qui sauvent sur le terrain des CCS, et Covid et arrêt cardiaque.
- **La recherche** : ce webinaire animé par le Pr. Denis Angoulvant traitait de la politique de financement de la recherche par la FFC, de la façon de comprendre, prédire et mieux prévenir la dégradation de la fonction cardiaque après un infarctus du myocarde, et des cardiopathies congénitales, un parcours de recherche soutenu par la FFC.
- **Les risques cardiovasculaires** : ce webinaire animé par le Dr François Paillard était dédié au changement des habitudes de vie après un accident cardiaque, au choix de l'activité physique pour se protéger des maladies cardiovasculaires et aux moyens de prévention des maladies cardiovasculaires
- **Le cœur des femmes** : ce webinaire animé par le Pr. Daniel Thomas portait sur les thématiques soutenues par la Commission Cœur de Femmes, le stress - briseur de cœur et les premiers résultats de l'étude E3N.

Les Parcours du Cœur Scolaires du 1^{er} février au 6 juin 2021

Dans la mesure où les écoles sont restées ouvertes et respectaient la distanciation et les gestes barrières, elles ont pu maintenir partiellement leur Parcours du Cœur scolaires. Ainsi, lors de l'édition 2021, près de 148 000 élèves issus de plus de 7361 classes et de 1 080 établissements scolaires – maternelle, école élémentaire, collège, lycée et établissement d'enseignement supérieur – ont participé à un Parcours du Cœur Scolaire partout en France.

Anne-Lise Dubois, coordonnatrice régionale de Bretagne, et Pascale Lelong, membre du bureau régional de l'AC Bretagne, ont constaté que les organisateurs des Parcours du Cœur Scolaires souhaitait améliorer les outils mis à leur disposition. C'est pourquoi, elles ont conçu cette année une boîte à outils contenant :

- Un guide organisateur
- Des ressources documentaires
- Des ateliers sur différents thèmes : doucement les écrans, l'alimentation équilibrée, le tabac, l'activité physique, les gestes qui sauvent, accompagnés de quiz.

Chaque Association Régionale de Cardiologie régionale pouvait personnaliser cette boîte à outils et la mettre à disposition ou la diffuser auprès des enseignants. Ces contenus ont aussi été mis à la disposition des organisateurs sur le site Internet de la FFC avec un chemin d'accès simplifié vers le guide pédagogique, les outils pratiques et les ateliers.



Les Parcours du Cœur connectés

Une 1^{re} édition qui a remporté un franc succès

Les contraintes importantes qui ont pesé sur l'organisation de ses activités ont poussé la FFC à réinventer certaines de ses actions emblématiques telles que ses Parcours du Cœur. Après avoir rassemblé 750 000 participants en 2019, et dans un contexte de confinement défavorable au maintien d'une bonne santé cardiovasculaire, la FFC devait en effet trouver une alternative afin de reconnecter chaque femme et homme avec une activité physique régulière tout en préservant la notion de plaisir. Aussi, pour continuer à promouvoir les bienfaits de l'activité physique pour la santé cardiovasculaire, la 1^{re} édition des Parcours du Cœur connectés, qui bénéficient du haut-patronage des Ministères des Solidarités et de la Santé et de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des Sports, a eu lieu du 13 mars au 30 avril 2021 et a connu un grand succès.

Qu'est-ce que les Parcours du Cœur connectés ?

Marcher, courir ou faire du vélo en extérieur ou en intérieur, sur un vélo d'appartement ou un tapis de course, sans esprit de compétition : le défi consiste à enregistrer et cumuler

individuellement, sur sa montre ou son application connectée, chacun à son rythme, un maximum de kilomètres qui viennent s'ajouter au compteur global public en direct, afin d'aller tous ensemble le plus loin possible ! Les participants pouvaient également s'inscrire au sein d'une équipe – leur Club cœur et Santé, un partenaire, une Association Régionale de Cardiologie, etc. – et ainsi avoir un sous-compteur dédié. Chaque vendredi, ils recevaient une newsletter dédiée avec l'avancement et un conseil thématique (sommeil, stress, etc.).

Avec près de 440 000 km parcourus par les plus de 3 800 inscrits, la première édition des Parcours du Cœur connectés a permis de dépasser collectivement la Lune, située à 384 400 km de la Terre !





SENSIBILISER AUX GESTES QUI SAUVENT



Pr. Gérard Helft
Praticien hospitalier
Hôpital Pitié-Salpêtrière,
Administrateur de la FFC
et Président de la commission
« Gestes Qui Sauvent »

“ Sensibiliser aux « Gestes Qui Sauvent » est une des missions principales de la FFC. Il s’agit de former, autant que faire se peut, nos concitoyens à la prise en charge de l’arrêt cardiaque qui reste très imparfaite en France.

Pour ce faire, la FFC propose au niveau local, par l’intermédiaire des Clubs Cœur et Santé, des formations pratiques. Ce ne sont pas des formations diplômantes mais

des formations destinées à apprendre à réagir devant un arrêt cardiaque. La FFC dispose, par ailleurs, d’une Commission « Gestes Qui Sauvent » destinée à proposer des actions qui sont validées par le bureau et le CA de la FFC. Celle-ci a récemment édité un Observatoire, conçu autour d’un sondage qui a confirmé la nécessité de formations sur ce sujet.

La FFC est un partenaire privilégié de la Direction Générale de la Santé avec laquelle elle collabore régulièrement, et soutient à ce titre le projet Géo’DAE, destiné à recenser les défibrillateurs automatisés externes sur le territoire. Dans ce cadre, la sensibilisation aux Gestes qui Sauvent a été, cette année, un thème majeur de communication de la FFC qui a développé un plan multimédia remarquable par sa diffusion nationale, ayant pour objectifs de faire évoluer les mentalités et créer une prise de conscience pour inciter à l’action ! ”

ÉVÈNEMENTS EMBLÉMATIQUES DE LA FFC

Préparation de la campagne de prévention aux Gestes qui sauvent #osezagir, en partenariat avec la DGS dans le cadre de Géo'DAE

C'est au cours du printemps 2021 que la FFC s'est affairée à préparer sa campagne de prévention #osezagir, initialement prévue pour avril 2021, avec :

- Le lancement de l'enquête de l'**Observatoire du Cœur des Français « Les Français et les Gestes qui sauvent »**
- La conception de la **brochure « Apprenez les gestes qui sauvent »** avec le soutien de la DGS.

Il s'agit de la grande campagne de prévention de l'année 2021, diffusée dans tous les médias, TV, réseaux sociaux et sites Internet. #osezagir est une campagne dont le film a été réalisé par Maiwenn, 2^e production après « Préjugés » présentée en 2015, qui s'inscrit pleinement dans notre mission de prévention et de sensibilisation – agir et faire évoluer les mentalités et surtout les comportements – dans le cadre des objectifs prioritaires de la FFC.



Le partenariat avec la DGS aura également permis la mise à jour de la brochure Arrêt cardiaque et du dépliant sur les gestes qui sauvent.



La plénière « Les Gestes Qui Sauvent, un axe majeur pour la FFC ! »



Dans le cadre des e-Journées Nationales de la FFC, s'est tenue le 18 mars 2021 une plénière spécialement dédiée aux Gestes Qui Sauvent.

Au programme, des thématiques variées et des intervenants passionnants :

- **« Arrêt cardiaque : les Sapeurs-Pompiers en première ligne »** par le Dr Daniel Jost, Service Médical d'Urgence de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris
- **« Un concept important de réponse à un arrêt cardiaque »** par M. Frédéric Leybold, Président de l'Association Française de Premiers Répondants (AFPR)
- **« Loi Citoyen Sauveteur de juillet 2020, quelles avancées ? »** par M. Jean-Charles Colas-Roy, député de l'Isère et rapporteur de la proposition de loi « Citoyen-Sauveteur »
- **« Les DAE : “Comment favoriser leur déclaration sur la base nationale ?” »** par le Dr Jean-Marc Philippe, Conseiller médical auprès du Directeur général de la santé
- Modération : Pr. Gérard Helft, Président de la Commission Gestes Qui Sauvent de la FFC et de l'AC Champagne-Ardenne

Les participants pouvaient poser leurs questions en direct *via* le tchat ou après chaque intervention. Ceux-ci ont été très intéressés par les différentes interventions proposées et notamment par la complémentarité des applications dans la chaîne de secours, le rappel de la relation délais - survie et les nouvelles perspectives offertes notamment par les drones.

Cette plénière aura été l'occasion de réaffirmer la nécessité de sensibiliser un maximum de personnes aux Gestes Qui Sauvent, notamment en lien avec la loi citoyen sauveteur. Constituant en quelque sorte une introduction aux Gestes Qui Sauvent qui allaient devenir la thématique phare de la FFC pour 2021/2022, elle aura finalement permis de resituer les enjeux et de faire un état des lieux.



ACCOMPAGNER LES PERSONNES



Pr. Hervé Douard

Cardiologue au CHU de Bordeaux
et Vice-Président de la FFC

“ Les preuves scientifiques du bénéfice de la pratique d’une activité physique et sportive après un événement cardiaque sont légion, avec le niveau le plus élevé de recommandation établi par les sociétés savantes. Pourtant, seul un tiers des patients bénéficient d’une réadaptation après la survenue d’un infarctus, et les structures accueillant ceux-ci au long cours manquent encore cruellement.

Dans le cadre de la loi « sport pour tous », la FFC permet, à faible coût, d’encourager cette prise en charge essentielle pour le pronostic de ces patients. Les Clubs Cœur et Santé sont ancrés sur tout le territoire avec 263 structures, et ont continué de se développer, d’accueillir de nouveaux adhérents et de déployer de nouvelles actions malgré le contexte de crise qui a contraint les Clubs à s’arrêter. ”

ÉVÈNEMENTS EMBLÉMATIQUES DE LA FFC

La reprise des activités au sein des Clubs Cœur et Santé



Pour permettre une reprise sereine des activités des Clubs, les instances de la FFC ont souhaité mettre en place un kit pratique de reprise afin de soutenir et accompagner chaque structure, Clubs et AC, au niveau local. Ce kit représente un investissement important de la FFC en faveur des Clubs et des AC, qui a été concrétisé grâce au travail de la commission AC – CCS – Patients.

Structuré autour de 3 axes, ce kit permet d'aborder la communication pour faire connaître les Clubs avec la mise à disposition d'affiches ou encore de flyers, favoriser l'inscription de nouveaux adhérents, et les inciter à renouveler leur adhésion, aider financièrement les Clubs à faire face aux charges financières dans un contexte de cotisations en baisse avec la prise en charge de l'assurance pour l'ensemble des adhérents, un meilleur remboursement du coût des encadrants, ou encore l'appel à la générosité des donateurs, sympathisants et du grand public.

L'accompagnement des Clubs Cœur et Santé dans une situation sanitaire complexe

Face aux mesures évolutives de prévention recommandées par les autorités et face au fait que plus de la moitié des patients pratiquant une activité physique adaptée avaient interrompu cette pratique pendant la pandémie, la FFC a jugé primordial de supporter les Clubs Cœur et Santé dans :

- Leur adaptation au contexte réglementaire changeant, en fournissant des informations régulièrement réactualisées sur le cadre législatif encadrant la reprise des activités selon les lieux concernés, le public, le type d'encadrement... et les règles sanitaires en vigueur,
- La mise en place de mesures barrière pour garantir la sécurité des adhérents, des bénévoles et des intervenants au travers d'un Livret d'accompagnement décrivant les mesures de prévention à adopter en période de COVID-19.



Les principes fondamentaux de la reprise

Afin de garantir une reprise des activités de phase III dans de bonnes conditions, chaque Club s'est engagé à respecter ces **8 grands principes fondamentaux** :

- 1. Mise en place des mesures de prévention** édictées dans le Livret dans l'intérêt des adhérents, bénévoles, salariés et encadrants
- 2. Respect des normes locales** – de la mairie ou de l'hôpital si l'activité y a lieu ou encore de la préfecture pour le port du masque en extérieur, la fermeture des gymnases, etc. – si elles sont plus contraignantes que les normes du Livret
- 3. Vérification du pass sanitaire** des bénévoles et encadrants des activités physiques se déroulant en établissement sportif (gymnase, dojo, stade, piscine couverte ou non, etc.) ou à l'hôpital ainsi que pour les activités nécessitant une déclaration ou autorisation préfectorale
- 4. Principe de précaution** : en cas de doute, privilégier l'hypothèse la plus sûre pour les adhérents, bénévoles, salariés et intervenants
- 5. Nomination d'un(e) référent(e) COVID-19** identifié dans la Base Cardio'Régions et dont les coordonnées sont transmises à l'AC
- 6. Suivi des participants** à chacune des activités du Club par la mise en place de listes de présence assurant ainsi une traçabilité
- 7. Respect de l'équilibre financier** de la phase III
- 8. Adaptation au contexte sanitaire territorial** en cas de cluster notamment.



RÉSULTATS FINANCIERS



Pr. Jacques Mansourati
Cardiologue au CHU de Brest,
Administrateur et Trésorier
de la FFC

“ L'exercice 2020-2021 de la FFC a été affecté par le contexte sanitaire, comme toute autre association. L'organisation des activités et manifestations annuelles de la FFC ont été perturbées mais, en dépit de l'annulation des grands moments annuels de notre fédération, nous avons pu proposer des webinaires, des podcasts et des Parcours du Cœur digitaux. Dans ce contexte, le ratio de nos missions sociales a baissé à 63 %. D'autre part, l'incertitude sur le niveau de collecte nous a conduit à réduire l'enveloppe de financement de la recherche. Mais grâce à la générosité et au soutien de nos donateurs en croissance, une nette augmentation du résultat permet de mieux envisager l'avenir avec la possibilité de financer plus de projets de recherche en cardiologie et plus de missions sociales pour l'exercice 2021-2022. Le retour à une vie normale permettra à la FFC de renouer avec ses grandes actions de prévention. ”



Rehane Ahamada
Responsable administrative
et financière de la FFC

“ La nouvelle réforme comptable relative aux associations et fondations a été appliquée par la FFC au 1^{er} juin 2020. Pour notre structure, cette réforme impacte principalement en termes de fonctionnement le traitement des libéralités et la valorisation des contributions volontaires en nature. Les schémas comptables des legs nécessitent une analyse plus approfondie des états de succession. Concernant la valorisation des contributions volontaires en nature, la FFC était déjà outillée pour faire ce recensement. Nous sommes donc entrés dans une phase d'acculturation à la collecte de ces informations. La présentation de nos comptes a de fait évoluée avec un total bilan plus conséquent et une annexe plus riche en information. ”

BILAN

Bilan synthétique 2020-2021 (M€)

	30/06/2021			30/06/2020
En M€	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé	6	1	5	2
Actif circulant	35	0	35	27
TOTAL ACTIF			40	30
Engagements reçus			3 394	4 739
Fonds propres			25	22
Fonds reportés et dédiés			6	1
Provisions pour risques et charges			0	0
Dettes			8	7
TOTAL PASSIF			40	30
Engagements donnés			5 226	4 676

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat synthétique 2020-2021 (M€)

En M€	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation	15,0	13,3
Charges d'exploitation	-11,7	-14,1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION*	3,29	-0,82
Produits financiers	0,1	0,1
Charges financières	0,0	0,0
RÉSULTAT FINANCIER	0,12	0,04
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3,41	-0,78
Produits exceptionnels	0,0	0,0
Charges exceptionnelles	0,0	-0,4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-0,01	-0,40
Impôts sur les bénéfices	0,0	0,0
RÉSULTAT NET	3,38	-1,20
* retraitement N-1 de la variation des fonds dédiés		
Contributions volontaires en nature	1,15	2,07
Charges des contributions volontaires en nature	1,15	2,07

SYNTHÈSE DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Compte de résultat par origine et destination (CROD) en M€

		Total des produits	Total des charges	Excédent de l'année
2020-2021	TOTAL	15,2	11,8	3,4
	Dont générosité du public	13,9	10,8	3,2

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	en M€
Missions sociales	6
Réalisées en France	6
Réalisées à l'étranger	0
Frais de recherche de fonds	3
Frais de fonctionnement	1
TOTAL DES EMPLOIS	10
Dotations aux provisions dépréciations, report en fonds dédiés	0
Excédent de la générosité du public	0
TOTAL GÉNÉRAL	11

Au 30 juin 2021, les ressources collectées issues de la générosité du publique non utilisées et reportées sont de 17,2 M€.

EMPLOIS PAR ORIGINE	en M€
Ressources liées à la générosité du public	
Cotisations sans contrepartie	0
Dons, legs et mécénats	
Dons manuels	7
Legs, donations et assurances-vie	7
Mécénats	0
Autres ressources liées à la générosité du public	0
TOTAL DES RESSOURCES	14
Reprises sur provisions et dépréciation, utilisation des fonds dédiés	0
Déficit de la générosité du public	0
TOTAL GÉNÉRAL	14
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	14
Excédent de la générosité du public	0
Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public	0
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice	14

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE	en M€
Contribution volontaire aux missions sociales	0,21
Contribution volontaire à la recherche de fonds	
Contribution volontaire au fonctionnement	0,00
TOTAL GÉNÉRAL	0,21

RESSOURCES PAR ORIGINE	en M€
Bénévolat	0,21
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL GÉNÉRAL	0,21



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Fédération Française de Cardiologie

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - reconnue d'utilité publique par décret en date du 22 décembre 1977

Siège social : 5, Rue des Colonnes du Trône, 75012 – Paris

N° SIREN : 784 453 250

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Cardiologie, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements de méthodes comptables et de présentation » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable opéré dans le cadre de la première

application du règlement comptable ANC n°2018-06 (modifié par le règlement ANC n°2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 30 juin 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis, nous avons vérifié :

- le caractère approprié de l'information de la note « Présentation du compte de résultat par origine et destination » de l'annexe concernant les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) ;
- le caractère approprié de l'information de la note « Présentation du compte d'emploi annuel des ressources » de l'annexe des modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER) ;

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 et ont été correctement appliquées.

- la correcte application des règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des legs et donations décrite dans la note « Legs, donations et assurances-vie » de l'annexe aux comptes, en conformité avec les dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 ;
- d'une part, que le bilan et compte de résultat étaient présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 et d'autre part que l'annexe présentait les informations nécessaires à la compréhension des comptes et en conformité avec les dispositions de ces règlements ;
- l'estimation sur la base des seules contributions déclarées de l'évaluation des « Contributions volontaires en nature », dont les modalités de détermination sont exposées dans la note « Contributions volontaire » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et rapport moral du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 21 mars 2022



Yann SEMELIN
Associé

INFORMER LES PUBLICS



3 millions de brochures
diffusées gratuitement



SENSIBILISER AUX GESTES QUI SAUVENT



Chaque minute compte
pour sauver une vie !



SOUTENIR LA RECHERCHE



3 millions d'euros
60 projets soutenus en 2020



ACCOMPAGNER LES PERSONNES



269 Clubs Cœur et Santé
dans toute la France



Un Cœur qui va,
la Vie qui bat!

Fédération Française de Cardiologie

Association habilitée à recevoir des dons,
legs, donations et assurances-vie.

5 rue des colonnes du Trône - 75012 Paris
TÉL + 33 (0)1 44 90 83 83 - FAX + 33 (0)1 43 87 98 12

www.fedecardio.org

